CIF 2024 / Année 1 / 1er trimestre

**« Comment Dieu se manifeste-t-il à l’homme ? »**

**Cours n° 6 : 25 novembre 2024 / 20h-22h (visio)**

L’acte de réception-transmission (=Tradition/*traditio*/*paradosis)*

« Quelqu’un a lu l’Écriture avant nous, [de sorte que] le Livre est relevé par une ‘vive voix’ qui sort et fait sortir du cercle de l’Écriture, non pas en ajoutant quelque chose, mais en la transmettant, en la désignant comme Livre saint, en désignant ce qu’elle désigne et qui est le corps du Christ » (Paul Beauchamp, *Parler d’Écritures saintes*, Paris, Seuil, 1987, p. 43-44).

Cette citation introduit au thème de la transmission, ici « désignation » : la bonne Nouvelle, l’Évangile, ne nous atteignent que parce qu’ils nous sont transmis (livrés dans un acte de transmission/tradition) par quelqu’un, parce qu’ils nous sont racontés dans un récit sans cesse repris. Matériellement, c’est souvent la Bible qui est remise-transmise. Aussi penser le rapport entre Tradition et Écriture et au cœur du propos de ce soir, en se rappelant que ce fut la question centrale, car conflictuelle, en Occident à partir de la Réforme (xviesiècle).

**A. Recevoir : un geste humain et chrétien**

1. **Recevoir : une structure anthropologique fondamentale**

Extrait de Flemming Fleinert-Jensen, « Qu’as-tu que tu n’aies reçu ? », in *Entre l’effort et la grâce. Essai sur la justification de l’homme*, Paris, Cerf-COE, 2005, p. 107-125 (ici p. 107-111).

« Toute existence humaine tourne autour de deux axes fondamentaux : le recevoir et l’agir. (...) personne ne peut agir sans avoir d’abord reçu. (... Ce sont) des phénomènes que chacun habite, avant de s’en rendre compte, tels que famille, langue, culture, histoire, nature, corps, et qui constituent (le) tissu humain d’où émergeront les actes. Ces éléments de base sont *donnés,* (c’est-à-dire) qu’ils sont reçus (sans résulter d’un effort de l’homme) ; qu’ils sont gratuits (mot dont la racine latine est *gratia,* grâce) ; qu’ils renvoient à ce dont chacun bénéficie pour vivre. (...) Ces appartenances universelles ne relèvent pas du domaine de l’éthique car personne (dans les conditions habituelles) ne choisit ni sa famille, ni sa langue, ni sa condition culturelle, ni son propre corps, ni la nature dans laquelle il vit. (Elles) sont données (...et) la responsabilité individuelle, qui déclenche le jugement éthique, n’arrive qu’après (...).

L’importance du *recevoir* comme condition fondamentale de l’existence se manifeste dès la naissance, dans le don de la vie. (...) Parmi les choses gratuitement reçues, la langue que les parents ont reçue de leurs parents et qu’ils transmettent, inscrit chacun dans une longue histoire. (...) La langue, l’histoire, la culture sont des données formées par d’autres que nous. (...) Aucun rapport critique à leur égard ne peut changer le fait qu’elles sont d’abord données.

(... Or, quand nous ne les reconnaissons pas pour ce qu’elles sont, à savoir ‘données’), nous risquons d’être soumis à la tyrannie de nos performances et à l’illusion que le sens de l’existence dépend principalement de ce que nous sommes capables de faire (...).

En fait, ce que nous recevons est plus fondamental que ce que nous faisons. La *vita activa* émerge d’une *vita passiva* ; ce que Paul résume en interpelant les chrétiens de Corinthe agités en plusieurs factions et s’enorgueillissant de leur appartenance à l’une ou l’autre autorité : **‘qu’as-tu que tu n’aies reçu ?’ ».**

1. **La bonne Nouvelle du salut n’est ni à conquérir ni à mériter ; c’est un don gratuit à accueillir et recevoir**

Fédération luthérienne mondiale et Église catholique, *Déclaration commune sur la doctrine de la justification, 1999 (DCDJ),* nouvelle traduction œcuménique et commentaires (Brigitte Cholvy, Frédéric Chavel, Michel Stavrou), Paris, Salvator, 2020, chapitre 3, « La compréhension commune de la justification », § 15 et 18, p. 52-54 :

15. Dans la foi, nous tenons ensemble que la justification est l’œuvre du Dieu trinitaire. Le Père a envoyé son Fils dans le monde en vue de sauver les pécheurs. Le fondement et le préalable de la justification sont l’incarnation, la mort et la résurrection de Christ. De ce fait, la justification signifie que le Christ lui-même est notre justice, à laquelle nous participons par l’Esprit Saint selon la volonté du Père.

Nous confessons ensemble : c’est seulement par la grâce, dans la foi en l’œuvre salvatrice du Christ, et non en raison d’un quelconque mérite de notre part, que nous sommes acceptés par Dieu et que nous recevons l’Esprit Saint qui renouvelle nos cœurs, tandis qu’il nous habilite et nous appelle à accomplir des œuvres bonnes. (...)

18 (...). Luthériens et catholiques partagent le même but : confesser partout le Christ, placer en lui seul leur confiance car il est l’unique Médiateur (*1Tm* 2,5s.) par qui Dieu se donne lui-même dans l’Esprit Saint et dispense ses dons renouvelants ».

**B. Donc, recevoir les Écritures ?**

1. **Où et comment, pour nous aujourd’hui ?**

**Le site liturgique est le premier lieu où recevoir de manière vivante les Écritures**

- Dans la liturgie dominicale, la « liturgie de la Parole » se compose de prières, de lectures qui se répondent (avec un lectionnaire sur 3 ans), de gestes (encensement de l’évangéliaire, acclamation après les lectures), d’actualisation dans l’homélie et dans les divers commentaires, et de réponses de la communauté par le Credo et la prière universelle.

- Toute la liturgie est imprégnée de l’Écriture dès lors qu’elle est lue et proclamée (cf. les sacrements, la liturgie des heures,...). Par ex. les paroles de la consécration se présentent sous la forme d’un récit issu de l’Écriture et dont la performativité se trouve dans le fait d’être proclamé ici et maintenant.

**Autre lieu de réception, d’intelligence de la foi** : l’Écriture est ressource première pour la théologie.

Vatican II, *Dei Verbum* n° 24 (citant pape Léon XIII, *Encyclique Providentissimus Deus*, 1893) :

 « La théologie sacrée s'appuie sur la parole de Dieu écrite, inséparable de la sainte Tradition, comme sur un fondement permanent ; en elle aussi, elle se fortifie, s'affermit et se rajeunit toujours, tandis qu'elle scrute, sous la lumière de la foi, toute la vérité, qui se puise cachée dans le mystère du Christ. Les Saintes Écritures contiennent la parole de Dieu et, puisqu'elles sont inspirées, elles sont vraiment cette parole ; que l'étude de la Sainte Écriture soit donc pour la sacrée théologie comme son âme ».

**la méditation personnelle de l’Ecriture : *lectio divina***

1. **La constitution du Nouveau Testament a été un acte de réception**

**Reçu et transmis par oral puis par écrit**

- Les écrits du NT ont été écrits à partir de ce que les premiers chrétiens ont reçus et racontés pout entretenir la mémoire du Seigneur. Même Paul (1ère génération) insiste pour dire qu’il a reçu le kérygme (*1Co* 15) et la tradition du Souper du Seigneur (*1Co* 11, 23).

- Entre ce qui est reçu (prédication de Jésus, kérygme chrétien, Évangile comme bonne Nouvelle à annoncer) et ce qui est écrit sous forme de lettres échangées, de paroles du Seigneur, de récits de sa mort et de sa résurrection, de récits de son ministère, il y a un double rapport : Extrait de Commission internationale Catholique-Luthérienne, *L’Évangile et l’Église, dit Rapport de Malte*, 1972 :

*« La prédication de Jésus et le kérygme chrétien primitif »*

16. (Comment penser le) rapport existant entre l’annonce chrétienne primitive et la prédication de Jésus. (...En fait), la vie et la prédication de Jésus ne sont accessibles que par la voie de la **tradition chrétienne primitive**. (...On peut) affirmer que l’Évangile repose fondamentalement sur le témoignage pascal. Dans l’Évangile est transmis le salut que Dieu donne au monde dans le Christ Jésus, salut qui reçoit de l’Esprit-Saint son actualisation. L’Évangile en tant qu’annonce de l’événement qui sauve est, pour cette raison, lui-même événement qui sauve.

17. Dès l’origine, l’Évangile de Jésus-Christ a été objet de tradition (cf. *1Co* 15,3 ; *1Co* 11,2.23 ; *Lc* 1,2). C’est à l’annonce de l’Évangile et pour son service qu’on doit la genèse des écrits appelés plus tard le Nouveau Testament. Il en résulte que l’ancienne querelle théologique relative au rapport entre Écriture et Tradition se pose de façon nouvelle. On ne peut plus opposer d’une façon qui les exclut l’une de l’autre l’Écriture et la Tradition puisque le Nouveau Testament est lui-même un produit de la Tradition chrétienne primitive. Cependant, comme témoin de la tradition fondamentale, il revient à l’Écriture de servir de norme pour toute la tradition ultérieure de l’Église (cf. Vatican II, *Dei Verbum*, n° 10 et 24) ».

Le rapport entre Tradition et Écriture se caractérise par un « cercle herméneutique ». La formule « **l’Écriture DANS la Tradition**» cherche à exprimer ce rapport. Elle se distingue d’une compréhension chronologisante : il y aurait l’Écriture et ensuite des commentaires (traditions), comme elle se distingue d’une opposition : ou bien l’Écriture ou bien la Tradition, avec le sous-entendu que la seconde dégraderait la première. C’est sous le mode d’une **relation réciproque** **d’inclusion** qu’il convient de penser le rapport des deux.

1. **La place de « l’Ancien Testament » pour les chrétiens**

- Les premiers chrétiens ont reçu la **Torah, les Prophètes et les autres Écrits** (cf. *Lc* 24), ensemble qui sera nommé plus tard par eux « Ancien Testament ».

- À partir du choix par Dieu d’un peuple avec qui Il a fait alliance (Abraham, Moïse, les prophètes, etc.) pour se révéler Lui-même comme Dieu unique, de sorte que « l’économie du salut (...) apparaît dans les (Écritures premières) comme vraie Parole de Dieu » (*DV* 14), on peut tenir que ces écrits sont « les témoins d'une véritable pédagogie divine » (*DV* 15). Ils font partie, pour les chrétiens, de la révélation et ils ne sont pas remplaçables par d’autres sources religieuses anciennes et traditionnelles.

- La réflexion chrétienne (Irénée de Lyon, Augustin, Cyrille de Jérusalem, Théodore de Mopsuete, etc.) a cherché à penser **le rapport des deux** « alliances/testaments », ce qui explique que le refus de l’AT (Marcion vers 160) ait été condamné par la grande Église :

*DV* 16 : « Inspirateur et auteur des livres de l'un et l'autre Testament, Dieu les a en effet sagement disposés de telle sorte que le **Nouveau soit caché dans l'Ancien** et que, **dans le Nouveau, l'Ancien soit dévoilé.** Car, encore que le Christ ait fondé dans son sang la Nouvelle Alliance (cf. *Lc*22,20 ; *1Co*11,25), néanmoins les livres de l'Ancien Testament, intégralement repris dans le message évangélique atteignent et montrent leur complète signification dans le Nouveau Testament (cf. *Mt 5*,17 ; *Lc*24,27 ; *Rm*16,25-26 ; *2Co*3,14-16), auquel ils apportent en retour lumière et explication. »

**C. Recevoir et transmettre**

(source : Commission Théologique Internationale (CTI), *L’interprétation des dogmes*, 1989).

***COMMENT*** *?* La désignation de l’acte lui-même : *paradosis* en grec, *traditio* en latin, la Tradition (l’habitude en français est d’utiliser la majuscule pour la distinguer « des traditions »).Un vocabulaire particulier a été fixé ; ceux qui transmettent : les *tradentes* et ce qui est transmis : le *traditum.* Le geste de transmission/Tradition trouve son origineet son sens dans « la communication que le Père fait de Lui-même par le *Logos* (Verbe) dans le Saint-Esprit » ; le fondement est donc trinitaire.

***QUI****?* Les *tradentes :*

a) Le Saint-Esprit répandu est l’acteur premier, le « protagoniste », Celui qui ne parle pas, mais fait parler.

b) Les apôtres sont les « colonnes de la foi » (*1Tm* 6,20 ; *2Tm* 1,14 : « Garde le bon dépôt »), dans la mesure où eux seuls ont pu faire le lien entre le Crucifié et le Ressuscité ; on parle donc à leur propos de la **« Tradition apostolique**» et donc de l’apostolicité de la foi.

c) Le magistère :

« Le Magistère de l’Église auquel a été confiée l’interprétation authentique de la Parole de Dieu, écrite et transmise par la Tradition, exerce son mandat au nom de Jésus-Christ et avec l’assistance du Saint-Esprit [cf. *DV* 10]. Sa mission ne consiste pas seulement à ratifier ou à confirmer, à la manière d’un ‘notaire’ suprême, le processus d’interprétation dans l’Église. Le Magistère doit aussi le stimuler, l’accompagner, le guider et, pour autant que ce processus parvienne à un terme positif, lui donner par sa validation officielle une autorité objective qui oblige universellement ».

Dans le magistère ordinaire, les conciles et les synodes ont une place première.

d) Les communautés attestent de leur communion et donc de leur catholicité dans leur confession commune de la foi ; on parle du *sensus fidei* *fidelium*.

Pape François, *Exhortation apostolique* Evangelii Gaudium, 2013, n° 119 :

« Nous sommes tous *disciples-missionnaires*. Dans tous les baptisés, du premier au dernier, agit la force sanctificatrice de l’Esprit qui incite à évangéliser. Le Peuple de Dieu est saint à cause de cette onction qui le rend infaillible *in credendo*. Cela signifie que, quand il croit, il ne se trompe pas, même s’il ne trouve pas les paroles pour exprimer sa foi. L’Esprit le guide dans la vérité et le conduit au salut (cf. Vatican II, *Lumen gentium* 12). Comme faisant partie de son mystère d’amour pour l’humanité, Dieu dote la totalité des fidèles d’un instinct de la foi – le *sensus fidei* – qui les aide à discerner ce qui vient réellement de Dieu ».

***QUOI****?* Qu’est-ce qui est à recevoir et à transmettre ? Qu’est-ce que le *traditum ?*

Le contenu transmis a des formes variées, qui ne s’annulent pas les unes les autres. C’est aussi bien, la bonne Nouvelle (Dieu s’est réconcilié les hommes et le monde par son Fils), le kérygme (celui qui était mort est vivant : Dieu l’a ressuscité et il est apparu à des témoins), les credos (la forme trinitaire de la foi), le message de la grâce (Dieu justifie par la seule grâce), le sens de la réalité (la finalité eschatologique de tout) et aussi le culte, la doctrine, les dogmes, les pratiques et la vie des Églises, notamment la diaconie.

L*e cas de la doctrine et des dogmes :*

« Au sein de ce qu’est la *paradosis* ecclésiale, on entend par ‘dogme’ au sens large, le **témoignage doctrinal de l’Église**, ayant force d’obligation, à la vérité salvifique de Dieu promise dans l’Ancien Testament, révélée d’une façon définitive et dans sa plénitude par Jésus-Christ, et demeurant présente dans l’Église par le Saint-Esprit ».

*Ne pas penser que tradition = répétition :*

- Dans le processus historique de transmission, l’Église n’ajoute rien de nouveau *(non nova)* à l’Évangile, mais elle annonce la nouveauté du Christ d’une façon toujours nouvelle *(noviter).*

- On « a attiré l’attention sur la distinction entre le fonds immuable de la foi, le *depositum fidei* (dépôt de la foi), et ses modes d’expression. L’enseignement de l’Église, conservant toujours le même sens et le même contenu, doit être transmis aux hommes d’une manière vivante et qui corresponde aux exigences de leur temps » (cf. Jean XXIII, Discours d’ouverture du concile, 11 oct. 1962 ; cf. *Gaudium et Spes*, 1965, n° 62).

- Il s’agit d’exprimer le caractère vivifiant de ce qui est transmis : « une foi féconde fondée sur la force vivifiante du message du Christ » (cf. Paul VI, Discours d’ouverture de la 2ème session du concile Vatican II, sept 1963).

- Puisque le contenu de la foi a été transmis une fois pour toutes (Jude 3), l’Église est liée de façon permanente à l’héritage des Apôtres. L**’apostolicité** est un critère essentiel.

- La **catholicité**, c’est-à-dire l’accord au sein de la communion des Églises à propos d’une doctrine, constitue un signe pour reconnaître la véracité de cette doctrine.

- Un adage du Ve siècle affirme : « *lex orandi*, *lex credendi ».* La **liturgie** est un lieu théologique de la foi ; elle l’est non seulement dans la mesure où les expressions liturgiques et les expressions doctrinales doivent se correspondre, mais parce que la liturgie est le lieu pour tous d’actualisation du mystère de la foi.

**Concile vatican II, *Dei Verbum,* 1965, n°1 (préambule) :**

« En écoutant religieusement et proclamant avec assurance la Parole de Dieu, le saint Concile fait sienne cette parole de saint Jean : "Nous vous **annonçons** la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous est apparue : ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous soyez **en communion** avec nous et que notre communion soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ" (*1Jn*1,2-3). C'est pourquoi, suivant la trace des Conciles de Trente et du Vatican I, il entend proposer la **doctrine** véritable sur la Révélation divine et sur sa **transmission**, afin que, en entendant l'annonce du salut, le monde entier y croie, qu'en croyant, il espère, qu'en espérant, il aime (cf. St Augustin) ».